

LE PRAPS RENOUVELLE SON ENGAGEMENT A APPUYER LES SERVICES VETERINAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR PLAN DE FORMATION

Le ministre de l'Élevage et des Productions animales, Aly Saleh Diop, a présidé le lundi 10 mai 2021 à 10 heures, la cérémonie d'ouverture d'un atelier de deux jours. Il s'agit de la validation du Plan de formation des Services vétérinaires et du partage du Plan national stratégique de contrôle de la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB).

Pour le Docteur Ibrahima Niang, Coordonnateur du PRAPS Sénégal, l'implication du projet dans ce processus, se justifie par la place primordiale qu'occupe la formation dans l'amélioration de la santé animale, objet de la première composante du PRAPS. Selon lui, en plus de la construction et de l'équipement des services, la santé animale constitue le troisième pilier de la sous-composante consacrée à la modernisation et au renforcement des capacités des services vétérinaires.

C'est ainsi que dans sa phase en cours, a précisé le Dr Niang, le PRAPS a pris en charge, conformément à ses prévisions, la formation des acteurs de la santé animale à trois niveaux :

- ❖ la formation initiale diplômante avec l'attribution de 6 (six) bourses de master en santé animale de l'École inter-états des Sciences et Médecine vétérinaires (EISMV), ayant permis à des cadres centraux et régionaux d'acquérir des connaissances supplémentaires, notamment dans les domaines de l'épidémiologie et du contrôle des maladies et médicaments vétérinaires ;
- ❖ la formation modulaire avec l'octroi de 5 (cinq) bourses de stage au CIRAD/Montpellier ayant permis le renforcement des capacités des cadres de la DSV, notamment sur la surveillance épidémiologique ;
- ❖ la formation continue de courte durée, suivant un cycle annuel (de 2016 à 2020), destinée à tout le dispositif public et privé de la zone d'intervention sur des thèmes aussi importants que l'organisation et la gestion de la campagne de vaccination (CAMVAC), le Système national de surveillance épidémiologique (SNSE) et le rapportage électronique des maladies animales avec l'outil KoboToolBox (KTB).

Au total, plus de 120 millions de francs ont été investis sur les cinq dernières années pour exécuter ce programme de formation en accompagnement de la DSV (Direction des Services vétérinaires), a précisé le Coordonnateur du PRAPS. Par ailleurs, le Dr Niang a réitéré l'appui du projet à la mise en œuvre, durant les six prochaines années, du Plan national de formation des services vétérinaires, validé par les acteurs concernés.

A sa suite, le Dr El Hadj Hassan Adakal, représentant le Centre régional de santé animale (CRSA) de l'OIE à Bamako, a tenu à témoigner de l'importance que l'Unité régionale de Coordination du PRAPS accorde à la formation dans les pays bénéficiaires que sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et le Sénégal. Responsable régional de la Composante santé

animale. Le CRSA a d'ailleurs joué un rôle de premier plan dans la formulation, la conception et le processus de validation des plans de formation des six pays membres du PRAPS.

C'est pourquoi, dès l'entame de son propos, Aly Saleh Diop, Ministre de l'Élevage et des Productions animales, a tenu à témoigner sa satisfaction au « Projet régional d'Appui au Pastoralisme (PRAPS) financé par la Banque mondiale et notamment pour son accompagnement constant à la mise en œuvre des missions régaliennes dévolues aux Services vétérinaires. »

Et pour cause : depuis son démarrage en 2016, les Services vétérinaires ont bénéficié de l'appui du Projet dans le renforcement des capacités du personnel avec la prise en charge de formations initiales et continues ; le renforcement de la prévention de la peste des petits ruminants (PPR), de la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et de la fièvre de la vallée du Rift (FVR), à travers la fourniture de vaccins ; l'acquisition d'un lyophilisateur pour l'Unité de Production de vaccins de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), d'un coût de 1 675 000 000 FCFA afin d'accroître sa capacité de production de vaccins ; l'appui à la redynamisation du système national de surveillance épidémiologique des maladies animales ; la surveillance et le contrôle de qualité du marché du médicament vétérinaire ; la construction de parcs à vaccination, de postes d'inspection frontaliers (PIF), de cabinets vétérinaires privés de proximité, entre autres.

L'engagement du PRAPS à côté des Services vétérinaires est d'autant plus apprécié que « la protection sanitaire du cheptel national contre les maladies endémiques et émergentes qui les menacent, reste un défi majeur pour la gestion de la santé animale. Pour Aly Saleh Diop, « les Services vétérinaires qui sont un bien public mondial ont en charge la protection zoonositaire et jouent un rôle important dans la préservation de la santé publique dans le cadre de l'approche « une seule santé ». Aussi, le personnel chargé de la conduite de ces missions régaliennes, en sus de sa formation initiale, doit bénéficier de formation continue pour gérer le domaine vétérinaire qui est vaste et dynamique, a encore estimé le Ministre.

Dans cette dynamique de vigilance, le Ministre a rappelé qu'en ce qui concerne la PPCB « notre pays avait arrêté la vaccination en octobre 2005, suite à son absence aux plans clinique, lésionnel et sérologique et s'était inscrit dans une démarche pour l'obtention du statut de pays indemne de la maladie auprès de l'OIE. » Malheureusement, a-t-il reconnu, la maladie est réapparue en décembre 2012, soit 7 ans après l'arrêt de la vaccination. Pour contrôler les foyers, des campagnes de vaccination d'urgence avaient été entreprises et la dissémination rapide de la maladie avait conduit à la reprise de la vaccination de masse en 2015.

Le Plan de formation des Services vétérinaires a été validé à l'issue de deux jours de travaux qui ont réuni le niveau central et les Services déconcentrés de l'élevage et des productions animales. Sa mise en œuvre va s'étendre sur la période 2021-2024.